

CONSERVATOIRE DE LA CHÂTAIGNERAIE SOLOGNOTE

Groupe d'étude , de valorisation et de sauvegarde, des variétés anciennes de châtaigniers autour d'Yvoy le Marron.

La châtaigneraie fruitière solognote est en phase d'abandon. A Yvoy le Marron elle a connu son heure de gloire au début du XIXe siècle au temps de la création d'une foire aux marrons (1837) et elle a donné en 1841 son nom au village. A son apogée cette châtaigneraie mentionnée sur la carte de Cassini (1750) faisait six cent hectares et comportait environ cinq mille arbres en production.

Aujourd'hui on trouve la trace de moins de 1000 châtaigniers greffés résiduels dont une majorité d'arbres morts. Les causes connues de la disparition de la châtaigneraie fruitière sont au XIXe siècle l'introduction de la pomme de terre, au XXe dans les années 50 les besoins des tanneries de Brive qui ont acheté à bon prix des centaines d'arbres sur pied.

Actuellement à Yvoy le Marron moins de 200 sujets sont en état de produire ou d'être remis en production par un défrichage ou un élagage. Les dernières plantations solognotes ont plus d'un siècle. Il est urgent d'enrayer la disparition de ce patrimoine, de retrouver les savoir-faire afin de les pérenniser.

6 variétés locales sont connues, d'autres sont peut être à découvrir ?

Les axes de travail

Axe 1 Etudes

L'étude in situ réalisée par des membres du Syndicat d'initiative entre 2004 et 2005 a permis d'identifier individuellement 750 châtaigniers greffés dans toute la commune, de les localiser, de les photographier et de recueillir auprès des propriétaires des renseignements destinés à alimenter une base de données.

L'étude est à ce jour incomplète localement, elle doit se développer dans les autres villages de la communauté de communes et s'étendre à tous les ensembles de châtaigniers remarquables de Sologne.

Le constat d'une évolution défavorable de beaucoup de ces vieux châtaigniers suite à des aléas climatiques, tempêtes et sécheresses répétées, montre que la création d'un verger conservatoire des variétés locales et la plantation de jeunes châtaigniers devient une nécessité.

Des études génétiques comparatives sur des spécimens récoltés à Yvoy le Marron pourraient donner des indications sur l'origine des variétés, la date et la manière dont elles ont été introduites.

Axe 2 Valorisation

Le village a pour fête annuelle les rencontres de la châtaigneraie qui coïncident avec la foire aux marrons. C'est l'occasion de donner un coup de projecteur sur l'identité de ce village, son histoire, de faire visiter la châtaigneraie, de proposer à déguster des produits à base de châtaignes et d'autres productions du terroir (miel, jus de pommes, etc...) L'action du groupe a aussi pour but la mobilisation

de la ressource en châtaignes locales pour leur mise en vente sur la foire. Les propriétaires souvent âgés ont des difficultés pour ramasser leurs châtaignes et entretenir leurs parcelles. Une convention qui leur proposerait une assistance pourrait être conclue avec certains de ces propriétaires.

Axe 3 Sauvegarde

La conservation des châtaigneraies historique n'est aucunement assurée. Les propriétaires sont en droit de faire abattre les arbres sans demander d'autorisation à quiconque. L'acquisition de certaines parcelles historiques encore bien conservées au nom de la collectivité paraît souhaitable. Leur entretien et leur remise en état pourrait être confié à l'association .

Cette démarche locale peut s'inscrire dans un cadre plus large de conservatoires régionaux et de toute association participant à la sauvegarde de la biodiversité ou des traditions locales.

Un conservatoire des variétés anciennes qu'est ce que c'est ?

C'est un lieu dont la vocation est de durer et dont l'affectation ne sera pas remise en cause rapidement . Il est souhaitable que le terrain soit communal ou avec bail emphytéotique, mais pour un châtaignier 99 ans c'est court !

Le conservatoire commence par la création d'une pépinière pour un minimum de 5 ans avec semis et plantation de sujets destinés à être porte greffe pour les années futures.

Année 1 semis de châtaignes et plantation de sujets sauvages de 1 et 2 ans

Année 2 dépivotage des semis et transplantation, nouveaux semis, apprentissage des techniques de greffe. Préparation des arbres donneurs de greffon pour l'année suivante.

Année 3 premiers essais de greffe de printemps, en fente, en incrustation, en flûte, nouveaux semis et plantations, essais de greffe d'automne par écussons.

Année 4 : évaluation des essais comparatifs de différents types de greffes sur différents porte-greffes. Mise au point de la méthode.

Nouveaux semis diversifiés, sélection des porte greffes.

Année 5 : transplantation des premiers sujets greffés en année 3, étude des conditions de reprise. Greffe des sujets destinés à la plantation du conservatoire .

Etudes de sol et préparation de plantation. Mise au point de la fertilisation

Année 6 : Mise en place définitive du conservatoire, mise en place d'un arrosage 2 sujets par variété minimum . Greffage et production à destination des particuliers souhaitant héberger des châtaigniers des variétés locales. Selon les résultats prolongation ou non de la pépinière.

Les surfaces nécessaires.

Pépinière Minimum 500m²

Conservatoire

Minimum ½ hectare, soit 2 rangs de 100m de long pour 12 sujets, plus si on introduit d'autres variétés d'intérêt régional susceptibles de s'acclimater à la Sologne

Le matériel de base :

tunnel plastique pour semis, 20m

Grillage 1,40m, petite maille en bas contre lapins et chevreuils 200m

Tuteurs 1m ,1,50m et 2m , godets tourbe, étiquettes

tourbe et terreau de plantation, fertilisation et paillage des sols

colliers souples

arrosage goutte à goutte 2X 50m pour la pépinière, 200m pour la plantation du conservatoire

tuyau d'alimentation 100m et raccords

1 réservoir d'eau 1000l pour alimenter le goutte à goutte afin de ne pas rester branché en permanence sur une borne incendie.

Contact mail :conservatoire-chataigneraie @yvoy-le-marron.org